

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

10^e séance, 17^e année

**Province de Québec
Commission scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 12 mai 2015, à 17 h 30, au centre administratif, 1860, 1^{re} Rue, Lévis, **sous la présidence de monsieur François Caron.**

Membres du comité exécutif présents :

Monsieur François Caron, président du comité exécutif et du conseil des commissaires
Madame Pascale Bélanger, vice-présidente du comité exécutif
Monsieur Michel Bédard, commissaire
Madame Lynda Bilodeau, commissaire
Monsieur Jérôme Demers, commissaire-parent
Monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale
Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint et directeur des Services des ressources financières et des Services du transport
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Pierre Gaumond, directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Recueillement

1.2 Ouverture de la séance ordinaire par le président

Après un moment de recueillement, le président déclare la séance ordinaire du comité exécutif en date du 12 mai 2015 ouverte à 17 h 01.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du comité exécutif ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

Le directeur général adjoint, monsieur Benoit Langlois, vérifie s'il y a quorum.

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Recueillement
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire par le président

CE-14-15-089

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum

1.0 Préliminaires

- 1.1 Recueillement
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire par le président
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 14 avril 2015
- 1.6 Correspondance
- 1.7 Interventions du public et période de questions

2.0 Décisions

- 2.1 Nomination d'un substitut à la secrétaire générale
- 2.2 Mandat d'achats de fournitures d'équipements informatiques usagés du Centre collégial des services regroupés – Adhésion
- 2.3 École de l'Étoile – Fourniture de mobilier, lot 1A – Adjudication de contrat
- 2.4 École de l'Étoile – Fourniture de mobilier, lot 6 – Adjudication de contrat
- 2.5 École Saint-Louis-de-France – Réfection de deux blocs sanitaires – Adjudication de contrat
- 2.6 École La Mennais – Réfection des quatre blocs sanitaires – Adjudication de contrat
- 2.7 École de la Clé-d'Or – Réfection de deux blocs sanitaires – Adjudication de contrat
- 2.8 École du Bac – Fourniture de structures récréatives – Adjudication de contrat
- 2.9 Centre national de conduite d'engins de chantier – Achat de quatre simulateurs d'engins de chantier – Contrat de gré à gré – Adjudication de contrat
- 2.10 École Pointe-Lévy – Réfection de trois blocs sanitaires – Adjudication de contrat

3.0 Information

- 3.1 Liste des chèques émis
- 3.2 Adhésion – Regroupement d'achats – Matériel informatique

4.0 Questions diverses

- 4.1 Questions et messages des commissaires

5.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

CE-14-15-090

1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 14 avril 2015

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 14 avril 2015 a été transmis à tous les membres du comité exécutif le 8 mai 2015;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Pascale Bélanger et résolu :

DE dispenser le directeur général adjoint, monsieur Benoit Langlois, de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 14 avril 2015 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

1.6 Correspondance

Aucune correspondance

1.7 Interventions du public

Aucune intervention

2.0 DÉCISIONS

2.1 Nomination d'un substitut à la secrétaire générale

ATTENDU que selon l'article 259 de la *Loi sur l'instruction publique*, la Commission scolaire des Navigateurs doit nommer un secrétaire général qui, entre autres, agit comme secrétaire du conseil des commissaires et du comité exécutif;

ATTENDU l'absence motivée de la secrétaire générale, madame Guylaine Giguère;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jérôme Demers et résolu :

QUE monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint, agisse à titre de secrétaire général durant l'absence de madame Giguère.

ADOPTÉE à l'unanimité

2.2 Mandat d'achats de fournitures d'équipements informatiques usagés du Centre collégial des services regroupés – Adhésion

ATTENDU que la Commission scolaire des Navigateurs (CSDN) retire des bénéfices d'un processus d'achats regroupés tel celui offert par le Centre collégial des services regroupés (CCSR);

ATTENDU que la CSDN doit renouveler ses ordinateurs par des équipements usagés lorsque possible tel que spécifié dans la mesure 50730 (Technologie de l'information et des communications) dans les prochaines années;

ATTENDU que la mesure 50730 exige que les achats soient effectués en participant à un achat regroupé;

ATTENDU que le mandat de fournitures d'équipements informatiques usagés confié au CCSR est d'un an avec une option de renouvellement pour une année supplémentaire pour un maximum de deux ans total;

ATTENDU que la dirigeante d'organisme, madame Esther Lemieux, autorise le contrat à commandes attribué à un ou plusieurs fournisseurs retenus dont le prix soumis n'excède pas plus de 10 % le prix plus le plus bas (Art. 18 du *Règlement sur les contrats d'approvisionnement des organismes publics* [C-65.1, r.2]) afin d'optimiser nos investissements en formations et en outils de gestion sur les équipements acquis au mandat précédent;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

QUE la CSDN adhère au mandat d'achats regroupés de fournitures d'équipements informatiques usagés du CCSR;

CE-14-15-091
DG

CE-14-15-092
SRTIC

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

QUE le directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications, monsieur Pierre Gaumont, soit autorisé à signer le mandat confié au CCSR et tout autre document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CE-14-15-093
SRM**

2.3 École de l'Étoile – Fourniture de mobilier, lot 1A – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres #150409-50 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des soumissions pour la fourniture de mobilier, lot 1A, pour l'École de l'Étoile;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 1^{er} mai 2015 ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert au document joint;

ATTENDU l'analyse de conformité réalisée par monsieur Richard Dion, conseiller-cadre;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge le contrat du lot 1A à la compagnie Alpha-Vico inc. de Farnham, au montant de 70 447,33 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite compagnie et aux documents d'appel d'offres;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CE-14-15-094
SRM**

2.4 École de l'Étoile – Fourniture de mobilier, lot 6 – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres #150409-50 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des soumissions pour la fourniture de mobilier, lot 6, pour l'École de l'Étoile;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 1^{er} mai 2015 ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert au document joint;

ATTENDU l'analyse de conformité réalisée par monsieur Richard Dion, conseiller-cadre;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Bédard et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge le contrat du lot 6 à la compagnie Consulis, de Québec, au montant de 47 614,67 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite compagnie et aux documents d'appel d'offres;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

**CE-14-15-095
SRM**

**2.5 École Saint-Louis-de-France – Réfection de deux blocs sanitaires –
Adjudication de contrat**

ATTENDU l'appel d'offres public #150317-47 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des soumissions pour la réfection de deux blocs sanitaires à l'École Saint-Louis-de-France;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 16 avril 2015 ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert au document joint;

ATTENDU l'analyse de conformité réalisée par la firme Bilodeau Baril Associés Architectes;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jérôme Demers et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise Construction Couture & Tanguay, le contrat pour les travaux de réfection de deux blocs sanitaires à l'École Saint-Louis-de-France, pour un montant de 89 800 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CE-14-15-096
SRM**

**2.6 École La Mennais – Réfection des quatre blocs sanitaires –
Adjudication de contrat**

ATTENDU l'appel d'offres public #150317-44 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des soumissions pour la réfection des quatre blocs sanitaires à l'École La Mennais;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 16 avril 2015 ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert au document joint;

ATTENDU l'analyse de conformité réalisée par la firme Bilodeau Baril Associés Architectes;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Pascale Bélanger et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise Construction C. J. Picard inc., le contrat pour les travaux de réfection des quatre blocs sanitaires à l'École La Mennais, pour un montant de 152 500 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CE-14-15-097
SRM**

**2.7 École de la Clé-d'Or – Réfection de deux blocs sanitaires –
Adjudication de contrat**

ATTENDU l'appel d'offres public #150317-46 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des soumissions pour la réfection de deux blocs sanitaires à l'École de la Clé-d'Or;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 16 avril 2015 ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert au document joint;

ATTENDU l'analyse de conformité réalisée par la firme Bilodeau Baril Associés Architectes;

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

IL EST PROPOSÉ PAR madame Pascale Bélanger et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise Dussault Développement inc., le contrat pour les travaux de réfection de deux blocs sanitaires à l'École de la Clé-d'Or, pour un montant de 79 000 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CE-14-15-098
SRM**

2.8 École du Bac – Fourniture de structures récréatives – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres #INV150413-51 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des soumissions pour la fourniture de structures récréatives pour l'École du Bac;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 30 avril 2015 ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert au document joint;

ATTENDU l'analyse de conformité réalisée par monsieur Steve Faucher, technicien en bâtiment;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Bédard et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise Jambette.com, le contrat pour la fourniture de structures récréatives pour l'École du Bac, au montant de 64 116 \$ pour les lots 1, 2, 3, 4 et au montant de 8 950 \$ pour le lot 5B, pour une somme totale de 73 066 \$ excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres et conditionnellement à l'autorisation du ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CE-14-15-099
SRM**

2.9 Centre national de conduite d'engins de chantier – Achat de quatre simulateurs d'engins de chantier – Contrat de gré à gré – Adjudication de contrat

ATTENDU que la Commission scolaire des Navigateurs peut, en vertu de l'article 28 du *Règlement sur les contrats d'approvisionnement des organismes publics*, octroyer un contrat de gré à gré pour « *des activités d'enseignement* »;

ATTENDU la négociation faite de gré à gré avec la compagnie Technologies Cognisco inc. pour la fourniture de quatre simulateurs destinés au Centre national de conduite d'engins de chantier dans le cadre de ses activités d'enseignement;

ATTENDU l'argumentaire développé par la direction du Centre national de conduite d'engins de chantier, l'analyse de ladite proposition réalisée par la direction dudit centre et la recommandation qui en découle, tel qu'il appert au document joint;

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à la compagnie Technologies Cognisco inc., un contrat, de gré à gré, en vertu de l'article 28 du « *Règlement sur les contrats d'approvisionnement des organismes publics* », pour l'achat de quatre simulateurs de conduite d'engins de chantier au montant de 279 982 \$;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CE-14-15-100
SRM**

**2.10 École Pointe-Lévy – Réfection de trois blocs sanitaires –
Adjudication de contrat**

ATTENDU l'appel d'offres public #150317-45 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des soumissions pour la réfection de trois blocs sanitaires à l'École Pointe-Lévy;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 16 avril 2015 ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert au document joint;

ATTENDU l'analyse de conformité réalisée par la firme Bilodeau Baril Associés Architectes;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise Dussault Développement inc., le contrat pour les travaux de réfection de trois blocs sanitaires de l'École Pointe-Lévy, pour un montant de 103 800 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.0 INFORMATION

3.1 Liste des chèques émis

Du 28 février au 5 mai 2015
(Chèques portant les numéros 180654 à 183717)

La liste des chèques émis a été déposée dans l'intranet de la Commission scolaire des Navigateurs avec un accès réservé aux membres du comité exécutif.

3.2 Adhésion – Regroupement d'achats – Matériel informatique

Monsieur Pierre Gaumont, directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications, donne de l'information à l'ensemble des membres du comité exécutif relative à l'adhésion du regroupement d'achats de matériel informatique au Centre collégial des services regroupés. Une analyse sommaire des économies réalisées pour l'année financière 2013-2014 est présentée.

Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs

4.0 QUESTIONS DIVERSES

4.1 Questions et messages des commissaires

Aucune question

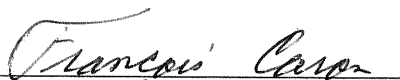
CE-14-15-101

5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

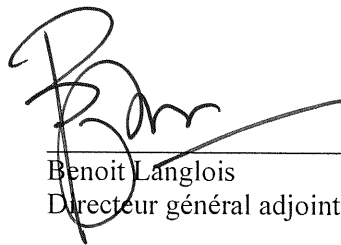
IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 17 h 57.

ADOPTÉE à l'unanimité



François Caron
Président



Benoit Langlois
Directeur général adjoint